

Bulletin du FMI

CONFÉRENCE DES LÉGISLATEURS AFRICAINS

C'est le secteur privé qui sera le moteur de la croissance et apportera la prospérité en Afrique

Bulletin du FMI en ligne
Le 23 mars 2012



Devant les législateurs africains réunis à Kigali, le Président Kagame du Rwanda a prôné un renforcement de la coopération et des échanges commerciaux entre les pays d'Afrique (photo : Mark Rabbage pour le FMI)

- Les législateurs de 40 pays africains se sont réunis pour débattre du rôle moteur du secteur privé dans la croissance économique
- Les participants ont évoqué les réformes à entreprendre pour aider les petites entreprises à s'épanouir en devenant de véritables moteurs de la croissance
- Les délégués se sont entendus sur les mesures à prendre pour améliorer le climat des affaires en Afrique

C'est le secteur privé qui sera le moteur de la croissance économique de l'Afrique et apportera la prospérité dont les peuples du continent ont besoin et qu'ils méritent, a affirmé le Président du Rwanda, Paul Kagame, lors d'une conférence des législateurs africains. Prononçant l'allocution d'ouverture de cette manifestation qui a réuni le 14 mars dans la capitale rwandaise, Kigali, cent-vingt parlementaires de quarante pays, M. Kagame a prôné un renforcement de la coopération et des échanges commerciaux entre les pays d'Afrique.

«Il n'y aucune raison pour que nous fournissions des matières premières à bas prix au reste du monde tout en restant un vaste marché tributaire des autres régions du monde pour nous procurer la plupart de nos biens de consommation», a déclaré M. Kagame aux participants, parmi lesquels figuraient aussi des représentants du secteur privé et de la société civile.

Évoquant le rôle des parlementaires, M. Kagame a ajouté qu'il appartenait aux parlements de mettre en place «un cadre juridique et institutionnel moderne et adapté, qui réponde aux intérêts des entreprises, des travailleurs et des consommateurs de façon équitable, dans la transparence et en temps voulu.»

La conférence, qui était organisée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, avait lieu dans le complexe de l'Assemblée nationale mis à disposition par le gouvernement rwandais. S'il s'agissait avant tout de réunir des parlementaires, des bailleurs de fonds, des représentants du secteur privé et des responsables nationaux pour parler de leur contribution respective à la mise en place de conditions propices au développement du secteur privé, les délégués étaient venus aussi pour tirer des leçons de l'expérience rwandaise.

Au cours de la décennie écoulée, ce pays enclavé a en effet parcouru un long chemin, en prenant des mesures de lutte contre la corruption, en consolidant la primauté du droit et en réduisant les lourdeurs administratives. Grâce à une politique économique avisée, le

Rwanda a pu devenir l'un des pays les plus performants au monde, avec un taux moyen de croissance économique de plus de 8 %.

Recul de la pauvreté

En même temps, la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est tombée de 57 % en 2005/06 à 45 % en 2010/11. La croissance économique et la réduction de la pauvreté se sont accompagnées d'un meilleur accès aux services de santé et, de ce fait, le Rwanda va très probablement atteindre, voire dépasser, d'ici à 2015 les [objectifs du Millénaire pour le développement](#) en ce qui concerne la santé des enfants et la mortalité maternelle.

Pour continuer à faire reculer la pauvreté, ont déclaré certains participants, l'Afrique a besoin d'emplois, notamment du type d'emplois que crée un secteur privé dynamique, et les parlementaires sont particulièrement bien placés pour faire en sorte que se développe un climat suffisamment favorable aux entreprises et à l'investissement.

Roger Nord, Directeur adjoint du Département Afrique du FMI, a noté que la conférence était importante et particulièrement d'actualité. « Cette conférence est d'actualité parce que, à un moment où les budgets d'aide rétrécissent, il est plus que jamais indispensable de mettre à profit la croissance tirée par le secteur privé pour accélérer le développement économique de l'Afrique. Cela est important aussi parce que c'est essentiellement dans le secteur privé et que seront créés les emplois de demain — et l'Afrique a besoin d'une croissance génératrice d'emplois. »

Les moteurs de la croissance

À l'occasion de cette conférence, les législateurs ont réfléchi aux moyens de promouvoir la stabilité macroéconomique ainsi que la réforme des structures juridiques et réglementaires. Ils ont aussi débattu des réformes à mettre en œuvre pour permettre aux petites et moyennes entreprises de s'épanouir en devenant de véritables moteurs de la croissance. Enfin, ils ont évoqué les mesures que les parlementaires africains peuvent prendre pour favoriser une croissance sans exclusion en encourageant le développement durable du secteur privé.

Les parlementaires participants à la conférence représentaient, entre autres, l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Soudan du Sud, le Kenya, le Libéria et le Mozambique.

La conférence a été l'occasion pour les participants de débattre des principales contraintes qui freinent le développement du secteur privé dans la région et des mesures qu'ils peuvent prendre pour y remédier dans leurs pays respectifs en faisant en sorte que, par la législation et par une supervision adéquate, les politiques nécessaires soient mises en œuvre. Ils sont convenus de redoubler d'efforts pour améliorer le climat des affaires sur le continent en revoyant la législation relative à la gouvernance, aux obstacles au commerce et aux infrastructures régionales.

Lors de son allocution de clôture, M. Nord a rappelé que, si l'Afrique est en mouvement, il n'en demeure pas moins que la croissance aura besoin, pour se poursuivre, d'investissements en capital physique et humain. « Il nous faut donc maintenir les

investissements publics et privés. Les investissements publics supposent l'existence d'un espace budgétaire et une bonne gestion des finances publiques. Quant aux investissements privés, ils supposent de bonnes politiques macroéconomiques, des cadres juridiques et réglementaires solides et l'accès aux financements.»

M. Nord a aussi souligné que le rôle du FMI allait bien au-delà des financements qu'il apporte, en mettant en avant la création récente de centres régionaux d'assistance technique. Faciles d'accès, ces centres constituent un vecteur privilégié du renforcement des capacités. «Nous sommes maintenant mieux équipés pour répondre rapidement aux besoins de nos clients dans ce domaine», a déclaré M. Nord.

Relevant que l'un des leitmotivs de la conférence avait été l'importance de la transparence, il a salué l'influence que les législateurs peuvent exercer sur le contrôle et la gestion des finances publiques ainsi que sur les processus budgétaires dans leurs pays respectifs.